

Note sur l'africanisation dans les industries
extractives de Nigeria

-:-

La fédération de la Nigeria n'a d'industries extractives que dans la région de l'Est et dans la région du Nord. L'éducation des Africains n'y est pas aussi développée, surtout dans la seconde, que dans la troisième région et la plus riche, l'Ouest; dans celle-ci l'organisation sociale a atteint un degré assez élevé dans les chefferies du Bénin et du pays Yoruba. Dans la région de l'Est elle n'a jamais dépassé le stade du village et les antagonismes claniques sont encore vivaces. Dans la région du Nord il en est de même sur le plateau de Jos où se trouvent les mines et où la population autochtone est encore animiste. Ailleurs ce sont des féodalités musulmanes. Cependant du point de vue de l'évolution les régions de l'Est et de l'Ouest sont plus proches l'une de l'autre qu'elles ne le sont de la région du Nord car l'influence britannique s'y est fait sentir plus tôt et plus facilement.

+
+ +

Les trois mines de charbon d'Enugu (région de l'Est) sont situées dans le flanc de collines à quelques km de la ville (50.000 Africains, 200 Européens) qui est la capitale régionale à activité administrative, législative (self government), et aussi un noeud ferroviaire. Elles sont gérées par la "Nigerian Coal Corporation", organisme d'Etat dont le conseil d'administration comprend 4 Européens (dont le président) et 4 Africains. La production annuelle totale est de l'ordre de 700.000 tonnes.

La main d'oeuvre comprend près de 8.000 Africains et une vingtaine d'Européens; la proportion de ceux-ci est donc de 2,5 o/oo mais c'est une moyenne; dans les mines elle varie entre 1 et 1,5 o/oo et elle atteint 2,5 % dans les ateliers de réparation. L'africanisation est évidemment encore plus difficile dans les postes techniques que dans les postes de production. La moitié du personnel supérieur (senior staff) de l'entreprise est composée d'Africains (21 sur 40) mais presque tous sont des agents de maîtrise ou des employés de bureau. Il n'y a encore qu'un Africain ayant des fonctions de direction (sous-directeur de mine) et un seul technicien (mécanicien). L'encadrement subalterne est facile à trouver sur place; l'encadrement supérieur est en cours de formation dans le Royaume Uni. Ces Africains doivent remplacer peu à peu les Européens et ouvrir en 1960 une nouvelle mine où l'extraction sera mécanisée, ce qui n'est pas le cas dans celles fonctionnant actuellement. La direction préfère ce processus au démarrage de la mine avec des Européens à remplacer peu à peu par des Africains.

L'africanisation doit être complétée sinon complète dans un délai encore indéterminé mais qui sera supérieur à celui imparti.

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 21960, ex 1

Cote : B.

au secteur public (I) et certainement inférieur à celui que voudra bien ou devra s'assigner le secteur privé. Dans la région Est de la Nigeria il ne s'agit d'ailleurs pas seulement de remplacer les Européens par des Africains mais aussi les Nigériens de l'Ouest (Yoruba) par des Nigériens de l'Est (Ibo.

+
+ +

Les mines d'étain du plateau de Jos (région du Nord, 1.200 m d'altitude, 9.000 Km²) donnent une production annuelle de 11.000 tonnes de cassitérite et 2.000 tonnes de minerai de colombite, avec une main-d'oeuvre totale de 50.000 travailleurs environ. (2) Ce sont toutes des entreprises privées de taille variable. La plus importante compagnie (ATMN) emploie environ 8.000 Africains et 160 Européens. La proportion de ceux-ci à ceux-là y est donc de 2 %. Cinq Africains seulement ont des fonctions supérieures et une dizaine d'Européens sont des travailleurs manuels: ils manoeuvrent des pelles électriques de cinq tonnes; la mécanisation est en effet développée dans quelques-unes des mines de la compagnie. Dans une autre compagnie (Gold and Base) les Africains sont un millier et les Européens 25; la proportion est de 2,5 %. Mais dans une mine de cette compagnie (5 Européens, 320 Africains) elle est de 1,5 % et dans les ateliers de réparation (6 Européens, 160 Africains) de 4 %. Il y a quelques travailleurs manuels européens pour manier des pelles à moteur diesel de deux tonnes, qui sont confiées à des Africains dans la compagnie précédente. Dans une troisième exploitation (A. Jones) il n'y a qu'un Européen et 500 Africains environ; la proportion est de 2 o/oo; trois Africains y ont des fonctions supérieures mais aucune des mines n'est mécanisée et il n'y a pas d'atelier de réparation. Ce dernier exemple est exceptionnel. Les employeurs, dont quelques-uns s'établissent pratique-

(I) Les "civil services" de la Nigeria doivent être "nigerianisés" selon un plan préconçu et il existe dans chaque capitale régionale et la capitale fédérale un service chargé de l'appliquer. On estime que dans cinq ans environ un certain nombre de services seront entièrement africanisés, en particulier celui du travail. Actuellement ce n'est le cas que du service des archives. Dans la région Ouest, la plus avancée à cet égard comme aux autres, les Nigériens n'occupent que 20 % des "senior posts".

(2) - La main-d'oeuvre locale est encore peu importante (15%). Le plus gros apport est celui des Hausa (70 %, même région); les Ibo (15 %, région de l'Est) donnent surtout les agents de maîtrise et les spécialistes.

ment à demeure sur le plateau de Jos au climat relativement propice au peuplement blanc, ne songent guère à africaniser, ni d'ailleurs à rationaliser leur travail pour lequel ils font un véritable gâchis de main - d'oeuvre abondante et à bas prix (1). Les conditions politiques présentes de la région du Nord de la Nigeria leur permettent un répit car même dans le secteur public les Nigériens de cette région ne sont pas encore en général en mesure de prendre la place d'Européens qu'ils préfèrent garder plutôt que de faire appel à des Nigériens des régions de l'Est ou de l'Ouest.

+
+ +

Dans les industries extractives il semble donc que le pourcentage des Européens aux Africains puisse être de 10/00 au minimum, et encore lorsque la mécanisation n'est pas trop poussée, alors que dans les industries de transformation ce pourcentage ne paraît pas pouvoir descendre au-dessous de 1% dans les conditions actuelles (2), sauf lorsque l'usine est de petites dimensions (3).

A. HAUSER

Avril 1956

(1) Un tiers au moins des travailleurs journaliers sont des tâcherons (tributers) : par groupes de 10 à 30 ils extraient sous la direction d'un entrepreneur (contractor) le minerai d'une exploitation (paddock) confiée par la compagnie. Ce travail s'effectue manuellement et la paie est fonction de la production. Même si celle-ci est satisfaisante ces travailleurs à la tâche sont moins bien rémunérés que les salariés, bien que ceux-ci ne le soient guère.

(2) Savonnerie-Margarinerie de Lagos : 2,5 %, Huilerie d'Avrarkou (Dahomey) : 2 %

(3) Ex. huileries de la région Est où cinq Européens surveillent 60 huileries d'une capacité de 350 tonnes (les services généraux sont réduits au minimum).